

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
en exercice : 14
présents : 9
votants : 11

Reçu à la Sous-Préfecture de RIOM

1-8 SEP. 2012

Art. 3 Loi 82-213 du 02.03.82

L'an deux mille douze et le VINGT NEUF AOUT
le Conseil Municipal de la Commune d'EFFIAT, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu
habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARRIAS, Maire.
Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 Août 2012.

Présents : MM. CARRIAS Marc, PIRONON Amie, MLYNSKI Bernard, MANTEAU Olivier,
ANTUNES Christelle, BIGAY Gilles, PLASSE Vincent, GASTON Fabienne, PERROT Jacques.

Excusés : M. MIMY Jean, Mme CARRAROS Sylvie (Pouvoir à M. CARRIAS Marc) M. BESSIERE
Sylvain (Pouvoir à M. PERROT Jacques).

Absents : Mme BROYER Bernadette, M. BOIS Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. MANTEAU Olivier.

OBJET :

2012 - 41 : APPROBATION RESULTAT ENQUETE ZONAGE ASSAINISSEMENT :

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.123-1 et suivants et
R.123-1 et suivants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles
L.2224-10 et R.2224-8,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses article L.123-3.1, R.123-10, R.123-1
et R.123-12,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 Janvier 2011 approuvant le
projet du zonage et prescrivant sa mise à l'enquête publique,

Vu le rapport et les conclusions de Monsieur Jérôme HENRIOT, commissaire
enquêteur, en date du 29 Juillet 2011,


Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au
Conseil Municipal est prêt à être approuvé,

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :





- **décide** d'approuver le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté et annexé
à la présente délibération,
- **précise** que cette décision fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une
mention légale dans les journaux locaux,

22/11/2010	T.BLANC	Première saisie	F.THIRIET
Indice	Date	Dessiné par	Vérifié par
Fond de Plan dressé par : SAFEGE		Nom du fichier : 10CCH032_ZON.dwg	

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Numéro de plan	1	 Agence de CHAMALIERES 74 bis, Avenue des Thermes B.P.93 63404 CHAMALIERES CEDEX Tél. 04 73 19 59 80 - Fax. 04 73 19 59 89 E-mail. chamalieres@safege.fr
Numéro d'étude	10CCH032	
Echelle	1/2 500	
Chef de projet	F.THIRIET	



LEGENDE	
	LIMITE DU PERIMETRE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
	RESEAU UNITAIRE EXISTANT
	RESEAU D'EAUX USEES EXISTANT
	RESEAU D'EAUX PLUVIALES EXISTANT

